

Bulletin officiel n° 33 du 13 septembre 2012

Sommaire

Organisation générale

Commissions

Commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale
décret n° 2012-965 du 20-8-2012 - J.O. du 22-8-2012 (NOR : MENE1229414D)

Commissions

Commissions professionnelles consultatives instituées auprès du ministre chargé de l'éducation nationale
arrêté du 20-8-2012 - J.O. du 22-8-2012 (NOR : MENE1229464A)

Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire

liste du 25-7-2012 - J.O. du 25-7-2012 (NOR : CTNX1228755K)

Enseignements primaire et secondaire

Classe terminale, série sciences et technologies de la santé et du social

Programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique
arrêté du 15-6-2012 - J.O. du 4-7-2012 (NOR : MENE1226451A)

Classe terminale, série sciences et technologies de la santé et du social

Programme de l'enseignement de biologie et physiopathologie humaines
arrêté du 25-6-2012 - J.O. 4-7-2012 (NOR : MENE1226488A)

Classe terminale, série sciences et technologies de la santé et du social

Programme de l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales
arrêté du 25-6-2012 - J.O. du 4-7-2012 (NOR : MENE1226480A)

Classe terminale, série sciences et technologies du management et de la gestion

Programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique
arrêté du 15-6-2012 - J.O. du 4-7-2012 (NOR : MENE1226469A)

Baccalauréat professionnel

Programme d'enseignement de mathématiques pour les classes préparatoires à la spécialité « cuisine », à la spécialité « commercialisation et services en restauration » et à la spécialité « accompagnement, soins et services à la personne » et programme d'enseignement de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires à la

spécialité « accompagnement, soins et services à la personne »
arrêté du 17-7-2012 - J.O. du 31-7-2012 (NOR : MENE1229669A)

Actions éducatives

Opération « Pièces jaunes » 2013
note de service n° 2012-109 du 4-7-2012 (NOR : MENE1226573N)

Actions éducatives

Parlement des enfants 2012-2013
note de service n° 2012-137 du 5-9-2012 (NOR : MENE1233176N)

Personnels

Mouvement

Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie et affectation à Wallis-et-Futuna des personnels enseignants spécialisés du premier degré - rentrée de février 2013
note de service n° 2012-130 du 21-8-2012 (NOR : MENH1229807N)

Mouvement

Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré à Mayotte - rentrée 2013
note de service n° 2012-131 du 21-8-2012 (NOR : MENH1229809N)

Mouvement

Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants spécialisés du premier degré - rentrée 2013
note de service n° 2012-132 du 21-8-2012 (NOR : MENH1229811N)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nominations au Conseil supérieur de l'éducation
arrêté du 11-9-2012 (NOR : MENJ1200367A)

Nomination

Nomination et détachement dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Lyon
arrêté du 21-8-2012 (NOR : MENH1200345A)

Informations générales

Appel à candidature

Programme d'études en Allemagne, formation à l'enseignement bilingue pour professeurs d'histoire et géographie stagiaires ou titulaires en 1ère ou en 2ème année
avis du 10-9-2012 (NOR : ESRC1200308V)

Enseignements primaire et secondaire

Classe terminale, série sciences et technologies de la santé et du social

Programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique

NOR : MENE1226451A

arrêté du 15-6-2012 - J.O. du 4-7-2012

MEN - DGESCO A3-1

Vu code de l'éducation ; arrêté du 29-9-2011 ; avis du comité interprofessionnel consultatif du 12-3-2012 ; avis du CSE du 8-6-2012

Article 1 - Le programme de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique en classe terminale de la série sciences et technologies de la santé et du social est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2013-2014.

Article 3 - L'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le programme de l'enseignement de l'histoire et de la géographie est abrogé à la rentrée de l'année scolaire 2013-2014.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 15 juin 2012

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer

Annexe

Classe terminale de la série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) - Programmes d'histoire-géographie-éducation civique

Introduction

Les programmes de la classe terminale de la série ST2S sont conçus pour enseigner aux élèves des connaissances nécessaires à la compréhension du pays et du monde dans lesquels ils vivent.

Tenant compte des spécificités de cette série et de l'horaire disponible (une vingtaine d'heures en histoire comme en géographie), ils respectent la cohérence de chaque discipline sans prétendre à l'exhaustivité, ni temporelle ni spatiale.

Le programme d'histoire est organisé autour d'étapes fondatrices du monde contemporain. Celui de géographie privilégie l'étude des territoires et l'organisation de l'espace. Tout au long, ils abordent des thèmes qui constituent des enjeux civiques majeurs pour notre société et sa jeunesse.

1. Les thèmes au programme de l'enseignement d'histoire et de géographie sont au nombre de six

Ils ont été choisis de manière à :

- faire bénéficier les lycéens de cette série de l'apport de l'histoire et de la géographie en matière de formation intellectuelle et de culture générale, en vue de leur réussite dans l'enseignement secondaire puis supérieur ;
- assurer la continuité avec le programme de la classe de première ;
- transmettre des éléments de culture géographique et historique communs aux lycéens de toutes les séries ;
- prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les spécificités de la série.

En cohérence avec les programmes des séries STD2A, STI2D, STL et STMG, chaque thème articule une question obligatoire et des sujets d'étude au choix (deux pour chaque thème).

Le professeur a toute liberté pour construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation.

2. L'articulation entre question et sujet d'étude est souple, mais répond à une cohérence

Les deux contribuent de manière complémentaire à l'étude du thème tout en permettant au professeur de proposer des approches et des éclairages différents.

La question obligatoire constitue le développement général du thème et bénéficie donc d'un volume horaire significatif (deux tiers du temps indiqué pour l'ensemble du thème). Le commentaire - colonne de droite - en précise les contenus. La question s'articule avec les notions indiquées, qui constituent un élément explicite et évaluable du programme.

Le sujet d'étude (le troisième tiers du temps) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est choisi en fonction de la classe, de l'environnement local ou régional du lycée, des ressources documentaires, des équilibres entre les différents champs de l'histoire et de la géographie, des projets initiés dans l'établissement. Il est forcément articulé avec la question, mais est étudié au moment que le professeur juge pertinent. Du choix de ce moment dépend une partie des objectifs attribués au sujet d'étude : en amont, il permet d'identifier quelques enjeux, problèmes et notions, développés dans le traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir et d'incarner certains contenus de la question.

3. Les démarches pédagogiques sont diversifiées et complémentaires

Elles traduisent la pluralité des voies qui permettent le questionnement et la découverte intellectuels, l'apprentissage de l'histoire et de la géographie, la préparation de l'examen.

Dans l'enseignement de la question obligatoire, le professeur met en œuvre une démonstration. Il a pour objectif l'acquisition d'un bagage factuel et notionnel, modeste mais durable, et l'ouverture des lycéens aux problématiques des sciences humaines. Il diversifie les situations d'apprentissage, en visant l'efficacité, et sans privilégier a priori le cours dialogué. Il recourt en tant que de besoin, et sans systématisme, à des documents.

Les sujets d'étude visent l'autonomisation des lycéens. Ils constituent un espace significatif (une vingtaine d'heures) de diversification pédagogique et de production effective. Le travail en autonomie est fondé à chaque fois sur un corpus documentaire construit pour poser un problème. Ce corpus comporte généralement un faible nombre de documents, afin de rendre possible une analyse non superficielle ; il est composé à partir du manuel et de l'ensemble des ressources documentaires disponibles, pour autant qu'elles soient adaptées à la classe ; il est apporté par le professeur ou par des lycéens, certains sujets d'étude incitant fortement à la réalisation de recherches documentaires par les élèves, notamment grâce à un recours aux Tice.

Ce travail en autonomie des lycéens, très majoritaire durant le traitement des sujets d'étude, ne peut produire ses fruits ni préparer à l'examen sans interventions professorales ponctuelles et ciblées.

4. Éducation civique, géographie et histoire

La géographie et l'histoire ont un fort potentiel d'instruction et de formation civiques ; leurs objets d'étude constituent souvent des enjeux majeurs pour notre société et sa jeunesse. Cela se vérifie dans l'ensemble des voies et à tous les niveaux d'enseignement.

Le programme de terminale ST2S est porteur de cette dimension civique, tant dans les capacités et méthodes -

« Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.) », « Utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) », « Confronter des situations historiques ou/et géographiques », etc. - que dans les questions obligatoires (« L'évolution politique de la Vème République depuis 1981 », « La présence de la France dans le monde ») ou les sujets d'étude (« Les femmes dans la société », « L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française », « Les engagements militaires et humanitaires de la France dans le monde », « Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités », etc.)

I. Tableau des capacités et méthodes

Les capacités et les méthodes présentées dans ce tableau figurent explicitement dans les objectifs d'apprentissage. Il revient à l'équipe disciplinaire d'histoire-géographie du lycée ou à chacun(e) des enseignant(e)s d'évaluer leur niveau de maîtrise à l'issue de la classe de première, de penser la progressivité de leur apprentissage au fil de l'année de terminale et de construire les situations d'enseignement les plus propices à leur maîtrise par les lycéens.

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux

1) Identifier et localiser	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
	- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
2) Changer les échelles et mettre en relation	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
	- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
	- situer un événement dans le temps court ou le temps long
	- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projections différents
	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques

II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques

1) Exploiter et confronter des informations	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée

	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2) Organiser et synthétiser des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description
3) Utiliser les Tic	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires

III - Maîtriser des méthodes de travail personnel

1) Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs)
	- développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue
	- participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2) Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux)
	- mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective
	- utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

II. Programme d'histoire - Un monde en recomposition

Le programme de la classe terminale a pour objectif de montrer de grandes transformations du monde depuis 1945 : réalisations et perspectives portées par la construction européenne, défis du développement auxquels sont confrontés les nouveaux états issus de la décolonisation, adaptation du modèle politique français aux mutations et aspirations de la société.

I - L'Europe de 1945 à nos jours (7 h 30)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. L'Europe de Yalta aux derniers élargissements de l'Union européenne (2004 et 2007)	Fédéralisme Frontière Guerre froide Monde bipolaire /multipolaire Supranationalité	A. On aborde successivement trois phases : - Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe est divisée. Elle est traversée par un conflit d'une nouvelle nature : la Guerre froide qui oppose deux modèles politiques et économiques. - Dans ce contexte l'Europe de l'Ouest s'unit sur un projet de paix et s'engage dans une construction économique et politique progressive. - L'effondrement du bloc de l'Est met fin à cette partition et l'Union européenne ouvre de nouvelles perspectives au projet européen.
B. Un sujet d'étude au choix : - L'Espagne : de la dictature à la démocratie et à l'intégration communautaire (1975 à nos jours) - Berlin : une ville dans l'histoire, de 1945 à nos jours		B. - Après la dictature de F. Franco, l'Espagne s'engage dans une voie originale vers la démocratie qui s'appuie sur la monarchie, la réforme progressive, les autonomies régionales, les évolutions de la société et l'horizon de l'intégration européenne. - Détruite en 1945, Berlin devient un révélateur de la situation des relations internationales. Divisée puis réunifiée, elle veut incarner aujourd'hui une unité retrouvée et une mémoire largement apaisée, autant d'éléments qu'elle traduit dans une démarche architecturale ambitieuse.

II - Décolonisation et construction de nouveaux États (7 h 30)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. L'Afrique subsaharienne, du milieu des années 1950 à la fin des années 1980	Anticolonialisme Décolonisation Développement Tiers monde	A. On évoque rapidement les étapes de la décolonisation. On montre que les nouveaux États indépendants d'Afrique subsaharienne doivent compter avec l'héritage colonial et le contexte international. Ils doivent également faire face à de nombreux défis : . politiques : construction d'un État, d'une unité nationale, choix et mise en œuvre d'un type de régime . économiques et sociaux : choix et mise en œuvre d'un mode de développement, intégration à l'économie internationale et rapports à l'ancienne puissance coloniale.
B. Sujet d'étude au choix : - Léopold Sédar Senghor (1906-2001) L'Algérie de 1954 à 1962		B. - Par son itinéraire intellectuel et spirituel, par ses engagements et ses choix politiques, par ses combats contre l'aliénation et pour le métissage culturel, L. S. Senghor incarne les débats du continent africain et de ses cadres à partir des années 1940-1950. - L'Algérie est dotée d'un statut particulier au sein de l'Empire colonial français. On analyse son processus de décolonisation en montrant sa dimension singulière (guerre, violences frappant l'ensemble des composantes de la population, crise politique en métropole, etc.). On souligne que les conditions de son accès à l'indépendance ont un impact durable sur ses relations avec la France.

III - La France sous la Vème République (7h 30)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. L'évolution politique de la Vème République	Alternance Cohabitation Droite/Gauche Constitution Parti politique	A. La Vème République, née en 1958-1962, instaure un nouvel équilibre entre les pouvoirs, en attribuant la primauté à l'exécutif. Après avoir rappelé ces caractéristiques, on montre comment elle a évolué sous l'effet de la bipolarisation partisane, de la présidentialisation et de la décentralisation. On analyse ensuite comment elle est confrontée aux nouveaux rapports des citoyens au politique (abstention, crise de la représentativité, etc.).
B. Sujet d'étude au choix : - Les femmes dans la société française - L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française		B. - On montre comment la place des femmes évolue dans les domaines économique, politique, social et culturel. On structure l'étude autour de quelques moments clés. - Si les élections législatives déterminent toujours la majorité parlementaire dont sont issus le premier ministre et le gouvernement, l'élection présidentielle est devenue le pivot de la vie politique française. On montre comment elle structure l'organisation des partis politiques, mobilise les médias et suscite des débats dans l'opinion publique.

III. Programme de géographie - La mondialisation : acteurs et territoires

L'étude est centrée sur la mondialisation. Elle analyse la construction d'un système mondial à la fois fortement hiérarchisé et interdépendant où s'accroissent les phénomènes d'intégration et de marginalisation à diverses échelles. Elle insiste sur le rôle des acteurs dans le processus en particulier celui des firmes transnationales. En réfléchissant à la place de la France dans le monde, elle permet d'étudier les critères et les limites de la puissance d'un État.

I - Les territoires dans la mondialisation (8h 30)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. Centres d'impulsion et inégale intégration	Centre d'impulsion Interface Intégration/Marginalisation Mégalopole	A. L'organisation de l'espace mondial est dominée par l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, l'Asie orientale. On montre les éléments relatifs de puissance et de rayonnement des trois grands centres d'impulsion et de commandement que sont les mégalopoles américaine, européenne et l'archipel mégalopolitain asiatique. On met en évidence la polarisation ou la marginalisation des autres territoires tout en précisant que cette hiérarchisation est contestée par l'émergence de nouvelles puissances économiques.
B. Un sujet d'étude au choix : - Londres - Shanghai		B. - Ancienne capitale de l'Empire britannique, Londres est une métropole multi-ethnique de rang mondial par sa puissance économique et son rayonnement culturel. On étudie en particulier la City, une des premières places financières du monde, et le rôle que joue cette ville à différentes échelles. - Profitant pleinement de la dynamique du littoral chinois et de son importance croissante dans les échanges internationaux, Shanghai s'impose comme ville mondiale. Le poids du port de Yangshan et la croissance extrêmement rapide du quartier d'affaires du Pudong en constituent deux éléments majeurs. Si sa croissance est principalement localisée dans la métropole portuaire et le littoral, renforçant ainsi les disparités sociales et territoriales, la politique d'aménagement de la vallée du Yangzi tente de mieux la redistribuer vers l'intérieur du pays.

II - La mondialisation : acteurs, flux et réseaux (7 h 30)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. Mondialisation et firmes transnationales	Acteurs spatiaux Division internationale du travail Firmes transnationales Flux Mondialisation, réseaux	A. La mondialisation introduit un système de relations complexes à l'échelle planétaire. L'analyse de cartes montre que celle-ci est dynamisée par le rôle croissant des firmes transnationales qui bénéficient de l'évolution des moyens de transports et des techniques de communication. Les FTN tissent un système de flux reposant sur des liens de complémentarité, d'échange et de concurrence entre les territoires.
B. Sujet d'étude au choix : - Les migrations internationales - Transports et routes maritimes		B. - Les migrants sont des acteurs clés de la mondialisation. Ils participent au phénomène d'interdépendances des États et des sociétés. Migration des conflits, de la pauvreté ou stratégies de recherche de meilleures conditions de travail et d'existence, elles font écho aux écarts de richesse, aux guerres, aux besoins de mains-d'œuvre spécifiques. Selon les contextes économiques et sociaux, elles interrogent les sociétés et génèrent différents types de réactions des États concernés. - L'analyse des cartes à l'échelle planétaire permet d'appréhender les principales routes maritimes, les ports à rayonnement mondial, les détroits stratégiques, les zones d'insécurité. L'étude porte également sur les principaux acteurs, leur renouvellement et les enjeux de ce secteur au cœur du processus de mondialisation.

III - La France dans le monde (6h 30)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
A. La présence de la France dans le monde .	Francophonie Géostratégie Puissance Zone économique exclusive	A. S'appuyant sur un long passé de rayonnement et de présence coloniale à l'échelle planétaire, tout en s'inscrivant aujourd'hui dans l'Union européenne et dans un contexte de mondialisation, la France est largement présente dans le monde. On analyse les différentes manifestations de la présence française à l'échelle mondiale dans leur diversité (diplomatique, militaire, économique, culturelle) et leurs limites.
B. Sujet d'étude au choix : - Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde - Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités		B. - Dans un monde de plus en plus instable, la France conduit des interventions à caractère diplomatique, militaire et humanitaire On présente la diversité des acteurs (armée, protection civile, ONG, etc.) et le cadre dans lequel ils interviennent (mandats internationaux, accords de défense, engagement citoyen, etc.). On analyse les modalités d'intervention en montrant leurs résultats et leurs limites. - Les Français sont de plus en plus nombreux à vivre à l'étranger pour des raisons familiales et professionnelles. Cette mobilité témoigne d'une ouverture croissante au monde et est un facteur de rayonnement et d'influence. On analyse les composantes de ce groupe, sa répartition géographique, sa représentation au sein de la République et les liens (économiques, sociaux, culturels) que les Français expatriés entretiennent avec leur pays d'origine.